



## Intégration aux études collégiales: dépistage et intervention

**Odette Garceau**

Conseillère en orientation

Cégep de Sainte-Foy

*Le Jeudi 12 mai 2005, le CAPRES a tenu, conjointement avec le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (Groupe ÉCOBES), un colloque intitulé: "Parcours étudiants dans le système d'éducation québécois", dans le cadre du congrès de l'ACFAS. Cet article est tiré d'une présentation de la journée sous le thème: "Les parcours étudiants en enseignement supérieur".*

---

### Introduction

Au Cégep de Sainte-Foy, le souci de soutenir la réussite au niveau institutionnel remonte aux années 1980. La création d'un comité d'aide à l'apprentissage, la publication de documents tels « outils d'aide à l'apprentissage », la tenue d'activités d'accueil, la mise à l'horaire d'un cours sur les Techniques d'apprentissage et de recherche pour les étudiants en sciences humaines, la mise en œuvre d'une session d'accueil et d'intégration (PIC) et la mise sur pied d'un centre d'aide à l'apprentissage (Tandem) sont quelques-unes des mesures élaborées à cette époque. Au-delà des efforts individuels fort louables consentis à ce jour sur une base plutôt isolée, se structuraient progressivement des activités et des interventions davantage collectives et concertés. Ainsi, le plan de réussite élaboré en 2000 identifie 5 champs d'interventions prioritaires :

- Établir des relations significatives avec les étudiants.
- Susciter et maintenir l'engagement des étudiants dans leurs études.
- Donner un sens aux apprentissages.
- Porter une attention particulière à l'évaluation des apprentissages.
- Collaborer et assurer la cohésion des interventions par des actions concertées.

Par ailleurs, des travaux de recherche réalisés par Larose et Roy (1988, 1991, 1992, 1993) ont permis de valider en modèle théorique de l'intégration aux études collégiales des élèves à risque. Ainsi, des « dispositions personnelles » (ou comportements, attitudes, perceptions, réactions émotives, croyances) i.e. des variables non-intellectuelles ont été mises en relation avec la moyenne pondérée au secondaire de même qu'avec le taux de réussite obtenu au premier trimestre. Ces « dispositions personnelles » regroupent des facteurs en relation avec l'apprentissage, l'orientation scolaire et professionnelle et la compétence sociale. Des instruments de mesure de ces dispositions personnelles ont été créés et validés au Cégep de Sainte-Foy de 1987 à 1994 (TRAC – MAP – IAP). Ainsi, *l'Inventaire d'acquis précollégiaux* a été construit en tout premier lieu pour dépister les étudiants susceptibles de bénéficier de mesures d'aide à la réussite, particulièrement celles offertes dans le cadre des sessions d'accueil et d'intégration.

En 2003, des normes de l'IAP ont été établies pour le réseau collégial (Garceau, Larose, 2003) et divers documents d'accompagnement à l'utilisation de *l'Inventaire d'acquis précollégiaux* ont été diffusés par le Carrefour de la réussite au collégial de la Fédération des cégeps. (Garceau 2002, 2003, 2004).

Notons aussi les travaux de Jacques Roy sur les logiques sociales qui conditionnent la réussite en milieu collégial (2003) qui fait l'objet d'une présentation dans le cadre du présent colloque.

### **Le dépistage des étudiants : première étape de l'intervention**

Le dépistage constitue une étape importante en vue de spécifier un plan d'intervention. D'une part, il permet de cibler la clientèle à risque, c'est-à-dire repérer les étudiants présentant des facteurs de vulnérabilité en arrivant au collégial, et d'autre part, il permet d'adapter l'aide aux besoins de ces étudiants.

La démarche utilisée est la suivante :

- Administration de l'IAP aux étudiants de première session de douze programmes d'étude durant la première semaine de cours. Information sur les mesures d'aide à la réussite propres au programme d'étude.
- Dépistage des étudiants à risque à partir des paramètres suivants :

---

#### ***Antécédents scolaires*** (Re : SRAQ, SRAM) :

---

- \* CF au secondaire
  - \* Moyenne pondérée en français
  - \* Moyenne pondérée des matières utilisées pour l'admission au collégial
  - EX : résultats en math-chimie-physique pour l'admission en sciences de la nature.
- 

#### ***Dispositions personnelles*** (Re 17 échelles de l'IAP) :

Comportements, attitudes, perceptions, réactions émotives, croyances reliées :

---

##### **À l'apprentissage :**

- \* Réactions d'anxiété (RA)
  - \* Anticipation de l'échec (AE)
  - \* Préparation aux examens(PE)
  - \* Recours à l'aide du professeur (RP)
  - \* Qualité de l'attention (QA)
  - \* Entraide (E)
  - \* Priorité aux études (PAE)
  - \* Croyance dans la facilité (CF)
  - \* Croyance dans les méthodes (CM)
- 

##### **À l'orientation :**

- \* Aspirations scolaires (ASP)
  - \* Clarté des choix d'orientation (CC)
  - \* Engagement à l'égard des choix (EC)
- 

##### **Aux compétences sociales :**

- \* Anxiété sociale (AS)
  - \* Perception du soutien social (SS)
  - \* Leadership (L)
  - \* Implication sociale (IS)
  - \* Expérience du secondaire (ES)
-

---

**Résultats obtenus à une première évaluation dans une ou plusieurs matières clé du programme. Données complémentaires (facultatif)**

---

*Fiche d'information personnelle*

Exemples :

- 
- \* Retour aux études
  - \* Nouvel arrivant au Québec
  - \* Nombre d'heures par semaine consacrés au travail rémunéré
  - \* Nombre d'heures quotidien dévolues au transport
  - \* Nombre d'heures d'études par semaine
  - \* Éloignement familial
  - \* Motivation à choisir le programme
  - \* Attentes face au programme
  - \* Degré de connaissance de la profession envisagée
  - \* Perception de ses aptitudes
  - \* Etc...
- 

*Observation du comportement en classe par les enseignants*

Exemples :

- 
- \* Absentéisme répété
  - \* Peu ponctuel
  - \* Indiscipliné
  - \* Retards fréquents dans la remise des travaux
  - \* Peu attentif (rêveur-bavard...)
  - \* Posture relâchée ou endormie
  - \* Manque d'attention
  - \* Etc...
- 

*Journal de bord informatisé*

Exemples :

- 
- À chaque semaine et pour chacun des cours, l'étudiant indique :
- s'il a relu la théorie
  - s'il a fait les exercices
  - son degré d'intérêt
  - son degré de compréhension
- 

Le mode de dépistage utilisé est un processus d'évaluation intégrant l'information provenant de l'étude du dossier scolaire, de l'analyse du profil obtenu à *l'Inventaire d'acquis précollégiaux*, de l'examen de l'histoire psycho-sociale et scolaire si elle est connue, et parfois de l'observation du comportement par les professeurs.

Il tend à prendre en compte le plus largement possible des déterminants de la réussite. Cette évaluation sert aussi à établir un premier diagnostic le plus juste possible des besoins des étudiants en difficulté sur lequel nous orienterons la mise en place des interventions.

## L'intervention : un processus structuré

Pour faire suite à l'étape du dépistage, nous croyons que la définition et la mise en œuvre d'un plan d'intervention concerté est le moteur des actions à réaliser, tandis que l'étudiant en est le cœur. En effet, il est généralement admis que les causes des difficultés scolaires et des échecs sont multiples, variées et interreliées. Il serait donc tout à fait illusoire de reposer l'intervention d'aide sur une seule action ou sur un seul intervenant.

Les objectifs visés par l'intervention auprès des étudiants de première session sont de faciliter la transition secondaire-collégial, offrir un soutien et un encadrement approprié aux étudiants les plus à risque afin de favoriser leur réussite.

*La démarche proposée est la suivante :*

---

- Remise du profil individuel de l'IAP et du guide d'accompagnement aux étudiants réunis en groupe lors de la 3e et 4e semaine de cours. Cette première activité préventive d'une heure vise les objectifs suivants :

---

- \* Sensibiliser l'étudiant aux facteurs de réussite au cégep
  - \* Susciter la prise de conscience de ses forces et des points à améliorer.
  - \* Informer sur les mesures d'aide avec invitation à y recourir si besoin est.
  - \* Inviter l'étudiant à faire le bilan de sa situation au cégep au cours des jours suivants à l'aide du guide remis.
- 

- Identification des étudiants à risque d'échouer et d'abandonner (action de dépistage).

---

---

- Offre de mesures d'aide appropriées à la problématique de l'étudiant et respectueuses de son engagement et de son développement (i.e. des actions visant à agir sur les facteurs de risque).

---

- \* Tutorat, suivi pédagogique par un professeur
- \* Tutorat par les pairs
- \* Centre d'aide à l'apprentissage (Tandem)

(français, anglais, math, chimie, physique, économie, comptabilité)

---

*Interventions individuelles*

- \* Entrevues individuelles par un professionnel (conseiller d'orientation, psychologue, aide pédagogique, cisep, conseiller en emploi)
  - \* Cours d'éducation physique adaptée
  - \* Encadrement sport-étude
  - \* Services adaptés
  - \* Activités du comité-vie
  - \* Etc...
- 

*Interventions en groupe*

- \* Ateliers animés par les professionnels (1 à 5 heures) :
    - Recherche de professions
    - Choix de carrière en sciences humaines
    - Première session en sciences : problèmes et solutions !
    - Changement de programme collégial
    - Gestion du temps
    - Être efficace dans ses études
    - Préparation aux examens
    - Gestion du stress
-

- L'art de cultiver les problèmes !
- Faire le point
- Affirmation de soi et habiletés à la communication

---

\* Ateliers animés par des professeurs (1 à 5 heures) :

- Philosophie (analyse de texte, faire un résumé, analyser et produire une argumentation...)

\* Ateliers d'information scolaire, panels sur la carrière, conférences, visites universitaires et en milieu de travail, etc...

\* Service parents-étude

\* Transit : session d'intégration aux études collégiales

---

- Offre de mesures d'aide adaptées aux besoins d'un groupe d'étudiants (classe/programme)

Elles sont définies à partir de l'analyse des profils à l'IAP des groupes/classes/programme, des indicateurs sur la réussite des étudiants (réussite des cours – persévérance – obtention du diplôme...) et d'autres données. Exemples :

---

\* Ateliers animés par les professionnels (voir intervention en groupe).

\* Intégration de techniques d'apprentissages à l'intérieur de certains cours par les professeurs.

\* Adaptation des méthodes pédagogiques par les professeurs.

\* Activités parascolaires en lien avec le programme d'étude.

\* D'autres exemples...

Aussi,

\* Offre de mesures d'aide associées à la signature d'un contrat éducatif pour les étudiants ayant subi l'échec (actions correctives).

### **Conclusion :**

Identifier rapidement les étudiants en difficulté, moduler les actions de soutien selon leurs besoins et mobiliser les intervenants du milieu sont quelques-uns des défis que pose l'aide à l'intégration et à la réussite.

Au fil des ans, certaines conditions nous sont apparues facilitantes dans notre démarche d'intervention. Cependant, notre réflexion à ce sujet et l'amélioration de nos pratiques sont loin d'être terminées. À titre indicatif, nous vous proposons quelques-unes de ces conditions qui sont à notre avis porteuses de résultats.

### **1. Développer une vision systémique de l'intervention :**

L'élaboration d'un cadre de référence commun pour les intervenants (professionnels en enseignants) définit les lignes directrices en matière d'aide à la réussite en vue de guider les pratiques. Ce cadre de référence tirera évidemment sa source du plan institutionnel de réussite, lequel est rattaché à la mission de l'établissement.

On y trouvera notamment :

<i>Symbolisation commune</i>	- Une conception globale de l'intervention et de la définition de concepts tels réussite scolaire, réussite éducative, décrochage, échec, compétences, apprentissage, motivation... selon divers fondements théoriques (psychologie, humaniste, socioconstructivisme, cognitivisme...).
<i>Définition des cibles</i>	- Les objectifs visés et les niveaux d'intervention.
<i>Lignes directrices</i>	- Les principes éducatifs, sous-jacents à l'intervention. Ex. : conscientisation, responsabilisation des étudiants, respect des engagements, soutien des efforts...
<i>Éviter l'intervention en vase clos</i>	- Les limites de l'intervention en regard d'une part de la responsabilité de l'étudiant et d'autre part des compétences et des mandats de chacun des intervenants.
<i>Cohérence</i>	- Les valeurs véhiculées et les attitudes adoptées par les intervenants, sans préjudice envers l'étudiant : Ex. : croyance dans le potentiel de progression, de développement de l'étudiant ouverture – respect – discrétion...
<i>Interventions structurées et soutenues</i>	- Les types d'intervention privilégiés incluant une méthode de dépistage précoce. Le dépistage permet, rappelons-le, une meilleure compréhension de l'étudiant, de ses besoins prioritaires et contribue à définir les actions à entreprendre.

## **2. Clarifier les mandats, les responsabilités des intervenants (professionnels et enseignants) et donner de la formation :**

<i>Définition des mandats formation. Faire circuler l'information.</i>	Il importe que les intervenants mettent à jour régulièrement leurs connaissances au sujet de la problématique des étudiants en difficulté et des facteurs qui favorisent ou entravent la réussite. De même, une connaissance des mandats des services et des personnes-ressources du milieu ainsi que des mécanismes de référence est tout à fait essentielle. Les professeurs-tuteurs notamment auront à faire l'apprentissage de l'exercice d'un nouveau rôle d'encadrement : celui de guide, d'accompagnateur sur une base individualisée et développer les habiletés requises.
--	--

## **3. Définir une structure souple de fonctionnement :**

<i>Concertation et coordination.</i>	Nous suggérons, dans chacun des programmes, la création d'une petite équipe d'intervenants composée de professionnels en relation d'aide des services aux étudiants et de professeurs, avec pour mandat d'identifier les étudiants à risque, de définir un plan d'intervention approprié, de faire le suivi et l'évaluation des actions. Les membres de cette petite équipe d'intervenants (comité de réussite? Équipe de tutorat? Groupe d'intervention?), en lien avec le programme d'étude et les services du collège, auront aussi l'opportunité d'échanger mutuellement sur les difficultés rencontrées au cours d'intervention.
--------------------------------------	---

#### **4. Faire un suivi des étudiants après l'intervention et procéder à l'évaluation des actions :**

---

*Suivi, évaluation, recherche* Beaucoup d'efforts sont mis pour offrir un soutien en première session et parfois au cours de la première année. Cependant, force est de constater que peu de suivi est fait subséquemment auprès des étudiants qui ont bénéficié d'un encadrement à leur arrivée au collégial (dans les programmes du secteur général notamment). De même, l'évaluation des processus d'intervention et l'impact des mesures d'aide à la réussite demeurent des démarches sporadiques. À ce chapitre et pour une compréhension toujours plus raffinée du phénomène de la persévérance et de la réussite, l'apport de la recherche est fondamentale.

---

#### **5. Assurer un fonctionnement adéquat :**

Définir et mettre en œuvre des interventions à l'adresse des étudiants en difficulté selon un processus structuré, soutenu, cohérent et concerté demande un investissement important en temps et en personnel. Les réunions de travail en équipe des intervenants – sans compter le suivi et l'évaluation – ont un impact non négligeable sur la tâche des enseignants et encore davantage sur les ressources professionnelles déjà minimales des services aux étudiants. Des investissements additionnels devront continuer à être consentis aussi à ce chapitre.

## ***Bibliographie :***

---

- Cégep de Sainte-Foy. « *Le projet institutionnel sur la réussite des étudiants du Cégep de Sainte-Foy : un projet rassembleur* », Cégep de Sainte-Foy, 2000.
- FALARDEAU, Isabelle, Simon LAROSE et Roland ROY. « *Intégration aux études collégiales : analyse de normalisation pour le réseau des cégeps* », Cégep de Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, 1988, ISBN : 2-9800504-2-3.,
- GARCEAU, Odette et Simon LAROSE. « *L'inventaire d'acquis précollégiaux (IAP) : rapport des travaux de normalisation pour le réseau des cégeps* », Carrefour de la réussite au collégial, 2003, ISBN : 2-921299-50-X.
- GARCEAU, Odette. « *L'inventaire d'acquis précollégiaux (IAP) : guide d'accompagnement au profil de l'IAP à l'intention des étudiantes et étudiants* », Carrefour de la réussite au collégial, 2004, ISBN : 2-89100-121-4.
- GARCEAU, Odette. « *L'inventaire des acquis précollégiaux (IAP) : guide d'intervention* », Carrefour de la réussite au collégial, 2003, ISBN 2-921299-52-6.
- GUÉDON, Marie-Chantal et Réginald SAVARD. « *Tests à l'appui : pour une approche intégrée de la Psychométrie* », Éditions Septembre, collection « Libre cours », 2000, ISBN : 2-921999-22-4.
- HUTEAU, Michel. « *Les techniques psychologiques d'évaluation des personnes* », Éditions EAP, Paris 1994.
- LANGÉVIN, Louise. « *L'organisation de l'aide à l'apprentissage* » dans *Pédagogie collégiale*, vol. 2, no. 3, mars 1989, pp. 29-33.
- LAROSE, Simon et Roland ROY. « *Modélisation de l'intégration aux études collégiales et des facteurs de réussite scolaire chez les nouveaux arrivants à risque* », Cégep de Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, 1992, ISBN : 2921999-12-7.
- LAROSE, Simon et Roland ROY. « *Le programme d'intégration aux études collégiales : problématique, dépistage, intervention et évaluation* », Cégep de Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, 1993, ISBN : 2-921999-13-5.
- LAROSE, Simon et Roland ROY. « *L'inventaire d'acquis précollégiaux (IAP) : guide d'utilisation* », Cégep de Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec, 2001, ISBN : 2-921299-43-7.
- MONAGHAN, Denis et Nathalie CHALOUX. « *Quelques considérations sur l'évaluation de l'efficacité d'une mesure d'aide à la réussite* », *Pédagogie collégiale*, vol. 17, no. 4, mai 2004, pp. 28 à 32.
- Normes de pratiques du testing en psychologie et en éducation version française de *Standards for educational and psychological testing*. Publié par American Educational Research Association, American Psychological Association et National Council on Measurement in Education. Traduction française de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, sous la supervision de Georges Sarrazin. Institut de recherches psychologiques, 2003.
- ROY, Jacques. « *Les logiques sociales qui conditionnent la réussite au collégial* dans *Pédagogie collégiale* », vol. 17, no. 1, octobre 2003, pp 5 à 10.